



P.O. Box 153  
Cornwall  
Prince Edward Island  
Canada, C0A 1H0  
Tel: 902 566-2342  
Fax: 902 894-5630

September 8, 1999

Commission des transports du Quebec  
545, boul. Cremazie Est, 10e etage  
Bureau 1000  
Montreal, QC H2M 2V1

Registration Identification Number (NIR): R-518646-6

Dear Sir or Madam:

Please be advised that we are currently registered as an "Owner", however we should be registered as an "Owner / Operator". Please make this change to our registration.

Sincerely,

John F. Kelly

NO. DÉP. INCA89-04596

Date : Le 20 septembre 1989

No de demande : 2-M-305394-111-D

No de référence : M-89-12687-0

Publication : Le Devoir du 19 août 1989

Quorum : En séance

Endroit : Montréal

Affaire : Non contestée

Partie-demanderesse : BULK CARRIERS (P.E.I.) LIMITED

Procureur : Flynn, Rivard & Ass.

La demande pour obtenir une :

Licence d'exploitation d'une entreprise de camionnage extra-provinciale

Considérant que la partie-demanderesse a satisfait aux critères d'aptitudes et s'est soumise aux conditions prescrites par les lois et par les règlements qui s'appliquent;

Considérant que la partie-demanderesse est titulaire d'un permis de camionnage délivré dans le cadre de la Loi sur le camionnage (U.R.Q., c. C-5.1); lequel devra plutôt être assimilé aux dispositions de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C., 1987, ch. 39);

Suivant la partie II et la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C., 1987, ch. 39), la Commission peut délivrer la licence d'exploitation d'une entreprise de camionnage extra-provinciale et la licence de camionnage intra-provinciale suivant certains critères et conditions;

Vu la publication et l'absence d'opposition;

La Commission:

Accueille la demande;

Remplace le permis de camionnage numéro 2-M-305394-007A

par la licence de camionnage décrite en annexe et identifiée par le numéro de la présente.

Délivre la licence d'exploitation décrite en annexe et identifiée par le numéro de la présente.

\_\_\_\_\_  
Membre ou personne désignée

Micheline Deschamps

LICENCE DE CAMIONNAGE INTRAPROVINCIALE  
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC

NUMÉRO DE PERMIS : 2-M-305394-001B

DOCUMENT ÉMIS LE : 1998-01-06

NOM :  
BULK CARRIERS (P.E.I.) LIMITED

FONDÉ DE POUVOIR :  
a/s ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO  
800, Place Victoria, bur. 4700  
Montréal, Québec  
H4Z 1H6

SIEGE SOCIAL :  
P.O. Box 153  
Cornwall, Île-Du-Prince-Édouard  
COA 1H0

NATURE DU PERMIS : Permanent

DATE DE DÉBUT : 1989-09-20

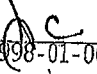
DÉCISION NUMÉRO : MCA8904596  
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 1989-09-20

REPLACE LE PERMIS 2-M-305394-001A

SERVICES :  
Pour le public en général.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :  
Toutes les MRC, tous les territoires  
et toutes les communautés urbaines

BIEN(S) TRANSPORTÉ(S) :  
Groupe 7 : produits du pétrole et du charbon  
Groupe 35 : marchandises générales, excepté:  
Groupe 26 : matériel d'usage militaire  
Groupe 31 : monnaie et marchandises précieuses par  
véhicules blindés  
Groupe 32 : meubles et autres biens usagés  
Groupe 34 : explosifs (classe 1 - Explosifs,  
Règlement sur le transport de marchandises  
dangereuses)

  
1998-01-06



LICENCE DE CAMIONNAGE EXTRAPROVINCIALE  
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC

NUMÉRO DE LICENCE : 2-M-305894-002A

DOCUMENT ÉMIS LE : 1998-01-06

NOM :  
BULK CARRIERS (P.E.I.) LIMITED

FONDÉ DE POUVOIR :  
a/s ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO  
800, Place Victoria, bur. 4700  
Montréal, Québec  
H4Z 1H6

SIEGE SOCIAL :  
P.O. Box 153  
Cornwall, Île-Du-Prince-Édouard  
COA 1H0

NATURE DU PERMIS : Permanent

DATE DE DÉBUT : 1989-09-20

DÉCISION NUMÉRO : MCA8904596  
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 1989-09-20

SERVICES :  
Pour le public en général.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :  
Frontière Québec - T.Neuve  
Frontière Québec - N.-Brunswick  
Toutes les MRC, tous les territoires  
et toutes les communautés urbaines

BIEN(S) TRANSPORTÉ(S) :  
Groupe 7 : produits du pétrole et du charbon  
Groupe 35 : marchandises générales, excepté:  
Groupe 26 : matériel d'usage militaire  
Groupe 31 : monnaie et marchandises précieuses par  
véhicules blindés  
Groupe 32 : meubles et autres biens usagés  
Groupe 34 : explosifs (classe 1 - Explosifs,  
Règlement sur le transport de marchandises  
dangereuses)

LA LICENCE EXTRA-PROVINCIALE N'AUTORISE PAS LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DONT  
L'ORIGINE ET LA DESTINATION SONT SITUÉES AU QUÉBEC.

*dc*  
1998-01-06



Commission des transports du Québec  
545, boul. Crémazie Est, 10e étage  
Bureau 1000, Montréal QC  
H2M 2V1

Montreal, January 18th 1999

BULK CARRIERS (P.E.I.) LIMITED  
P.O. Box 153  
Cornwall (PE)  
COA 1H0

REGISTRATION IDENTIFICATION NUMBER (NIR) : R-518646-6

RATING : Satisfactory

NOTICE OF REGISTRATION  
IN THE REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET DES EXPLOITANTS  
DE VÉHICULES LOURDS

You have filed with the Commission des transports du Québec an application to be registered in the "Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds". Your application being in conformity, you will be registered starting April 1, 1999, as long as your situation remains unchanged.

Your registration identification number (NIR) and the rating assigned to you are indicated above.

According to article 14 of the Act respecting the owners and operators of heavy vehicles, the Commission shall update, at least once a year, the information in the register. When the time comes the Commission will contact you to proceed with the registration renewal.

Article 13 of the same Act, requires that you notify the CTQ, within 30 days of any change in your name, address and, as the case may be, in the name and address of your administrators.

In the future, when you get in touch with the Commission, please refer to the above registration identification number (NIR) or your Québec business number (NEQ). If you need any further information, please do not hesitate to contact us.

Direction des opérations  
For information: (514)873-6424  
Toll-free: 1 888 461-2433

YTI